

## **EPIDEMIE DE COVID-19 – SAISON 2020-2021**

### **CONDITIONS DE COMPENSATION DES USAGERS DU CNI**

#### **1. Introduction**

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, la saison 2020-2021 a été marquée par de nombreux changements de consignes. En conséquence, vous n'avez pas pu accéder (ou seulement partiellement) à l'établissement et/ou aux activités proposées par le CNI.

Au vu des circonstances exceptionnelles (motif, durée), des mécanismes de compensation des activités n'ayant pu être réalisées sont mis en place.

Le présent document vous informe des compensations mises en œuvre pour l'ensemble des produits vendus par le CNI. Ces conditions ont été délibérées par le Comité Syndical en date du 17 juin 2021.

**Aucune dérogation à la délibération ne pourra être accordée.**

#### **2. Conditions générales**

Ces conditions de compensation seront appliquées à tout usager en faisant la demande **avant le 30 novembre 2021** et fournissant les pièces justificatives, le cas échéant. **Tout dossier incomplet ou arrivé après cette date ne sera pas traité.**

Les équipes du CNI se mobilisent pour traiter votre demande dans les meilleurs délais. Toutefois, au vu du nombre important de dossiers à traiter, le délai de traitement est estimé à 1 mois.

Pendant cette période, le CNI sera ouvert au public. En conséquence, la communication par mail et par téléphone sera à privilégier. En cas de besoin, les usagers pourront contacter le CNI par :

- Mail à l'adresse suivante : [secretariat@centre-nautique.fr](mailto:secretariat@centre-nautique.fr)
- Courrier à l'adresse suivante : 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX.
- Téléphone : 04 37 90 54 54.

Les demandes ne pourront pas être traitées physiquement en caisse en raison de l'affluence du public en saison estivale.

#### **3. L'espace sportif (bassin sportif, bassin d'initiation et pataugeoire)**

##### **a. Les entrées individuelles**

Les entrées individuelles étant valables uniquement le jour de l'achat, ce produit ne fait l'objet d'aucune compensation.

##### **b. Les cartes 10 entrées**

Les cartes 10 entrées sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des cartes 10 entrées sera prolongée d'un an à compter du 9 juin 2021. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2021.

**Modalités** : Les usagers se présenteront à l'accueil du CNI, munis de leur carte d'accès.

c. Les abonnements 6 et 12 mois

Les abonnements sont valables 6 mois ou 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des abonnements sera prolongée de solde de validité restant lors des fermetures (14/03/2020 ou 25/09/20) à compter du 9 juin 2021. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables lors des fermetures administratives du CNI (14 mars ou 25 septembre 2020) et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2021.

**Modalités** : Les usagers se présenteront à l'accueil du CNI, munis de leur carte d'accès.

**1. L'espace bien-être (sauna, hammam, bassin à remous)**

a. Les entrées individuelles

Les entrées individuelles étant valables uniquement le jour de l'achat, ce produit ne fait l'objet d'aucune compensation.

b. Les pass horaires (10, 20 ou 40 heures)

Les pass horaires sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des pass horaires sera prolongée d'1 an à compter de la réouverture de l'espace bien-être (non connue à ce jour). Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2021.

**Modalités** : Les usagers, dès la réouverture de l'espace bien-être (date non connue à ce jour), se présenteront à l'accueil du CNI, munis de leur carte d'accès.

**4. Les activités à la séance (prénatale, aquabike, aquacircuit et aquafun)**

Les cartes d'activité à la séance (1, 5, 10 ou 20 séances) sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des cartes d'activité à la séance sera prolongée d'un an à compter du 9 juin 2021. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables à la date de fermeture du CNI, c'est-à-dire le 14 mars 2020 et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2021.

**Modalités** : Les usagers se présenteront à l'accueil du CNI, munis de leur carte d'accès.

## 5. Les activités à l'année (aquagym, gym sèche, bébés nageurs, premières bulles, open pass)

### a. Les open pass

Les abonnements open pass sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

La date de validité des abonnements open pass sera prolongée du solde de validité restant lors des fermetures (14/03/2020 ou 25/09/20) à compter du 9 juin 2021. Cette prolongation ne s'appliquera qu'aux produits toujours valables lors des fermetures administratives du CNI (14 mars ou 25 septembre 2020) et aux usagers en faisant la demande avant le 30 novembre 2021.

**Modalités :** Les usagers se présenteront à l'accueil du CNI, munis de leur carte d'accès.

### b. Les abonnements aquagym

Les abonnements aquagym sont valables de leur date d'achat jusqu'au 11 juin 2021.

Les abonnements aquagym seront, au choix de l'utilisateur :

- **Reportés sur la saison 2021-2022** (valable uniquement sur l'abonnement de septembre à juin). L'utilisateur bénéficiera d'un nouvel abonnement aquagym pour la saison 2021-2022 sur l'activité et le créneau de son choix (choix lors du ré-abonnement en septembre 2021). **Soit une compensation totale du montant de l'abonnement.**
- **Remboursés**, en raison des séances non effectuées, selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

		Montant abonnement		Montant remboursement		
		Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	
Aquagym	Abonnement annuel sept 2020 à juin 2021	1 cours/semaine	160,00 €	190,00 €	145 €	173 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	115,00 €	145,00 €	103 €	131 €
	Abonnement janv 2021 à juin 2021	1 cours/semaine	110,00 €	130,00 €	98 €	117 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	85,00 €	110,00 €	75 €	98 €

**Modalités :** Les usagers devront remplir le formulaire de demande de compensation joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail ([secretariat@centre-nautique.fr](mailto:secretariat@centre-nautique.fr)) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI.

Pour les reports, comme indiqué ci-avant, lors des inscriptions au mois de septembre 2021, l'utilisateur sera invité à choisir l'activité et le créneau désirés. Les services du CNI se chargeront de l'inscription. Pour les remboursements, ils interviendront sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

c. Les abonnements gym sèche

Les abonnements gym sèche sont valables de leur date d'achat jusqu'au 11 juin 2021.

Les abonnements gym sèche seront, au choix de l'utilisateur :

- **Reportés sur la saison 2021-2022** (valable uniquement sur l'abonnement de septembre à juin). L'utilisateur bénéficiera d'un nouvel abonnement gym sèche pour la saison 2021-2022 sur l'activité et le créneau de son choix (choix lors du ré-abonnement en septembre 2021). **Soit une compensation totale du montant de l'abonnement.**
- **Remboursés**, en raison des séances non effectuées, selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
<b>Gym sèche</b>	<b>Abonnement annuel sept 2020 à juin 2021</b>	1 cours/semaine	160,00 €	190,00 €	145 €	173 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	115,00 €	145,00 €	103 €	131 €
	<b>Abonnement janv 2021 à juin 2021</b>	1 cours/semaine	110,00 €	130,00 €	98 €	117 €
		1 cours supplémentaire/ semaine	85,00 €	110,00 €	75 €	98 €

**Modalités :** Les usagers devront remplir le formulaire de demande de compensation joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail ([secretariat@centre-nautique.fr](mailto:secretariat@centre-nautique.fr)) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI.

Pour les reports, comme indiqué ci-avant, lors des inscriptions au mois de septembre 2021, l'utilisateur sera invité à choisir l'activité et le créneau désirés. Les services du CNI se chargeront de l'inscription. Pour les remboursements, ils interviendront sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

d. Les abonnements bébés nageurs

Les abonnements bébés nageurs sont valables de leur date d'achat jusqu'au 12 juin 2021.

Les abonnements bébés nageurs seront remboursés, en raison des séances non effectuées selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Bébés nageurs	Abonnement annuel sept 2020 à juin 2021	1er enfant	190,00 €	220,00 €	143 €	167 €
		2ème enfant	170,00 €	200,00 €	128 €	151 €
		3ème enfant et plus	150,00 €	180,00 €	112 €	136 €
	Abonnement janv 2021 à juin 2021	1er enfant	130,00 €	150,00 €	97 €	112 €
		2ème enfant	110,00 €	130,00 €	81 €	97 €
		3ème enfant et plus	90,00 €	110,00 €	65 €	81 €

**Modalités :** Les usagers devront remplir le formulaire de demande de compensation joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail ([secretariat@centre-nautique.fr](mailto:secretariat@centre-nautique.fr)) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

e. Les abonnements premières bulles

Les abonnements premières bulles sont valables de leur date d'achat jusqu'au 11 juin 2021.

Les abonnements premières bulles seront remboursés, en raison des séances non effectuées selon les montants indiqués dans le tableau ci-après :

			Montant abonnement		Montant remboursement	
			Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes	Habitant Lyon, St Fons, Vénissieux	Habitant extérieur 3 communes
Premières bulles	Abonnement annuel sept 2020 à juin 2021	1er enfant	190,00 €	220,00 €	90 €	105 €
		2ème enfant	170,00 €	200,00 €	80 €	95 €
		3ème enfant et plus	150,00 €	180,00 €	70 €	85 €
	Abonnement janv 2021 à juin 2021	1er enfant	130,00 €	150,00 €	60 €	70 €
		2ème enfant	110,00 €	130,00 €	50 €	60 €
		3ème enfant et plus	90,00 €	110,00 €	40 €	50 €

**Modalités :** Les usagers devront remplir le formulaire de demande de compensation joint et le retourner signé et accompagné des pièces justificatives par mail ([secretariat@centre-nautique.fr](mailto:secretariat@centre-nautique.fr)) ou par courrier (CNI – demande compensation – 16 avenue Georges Levy – 69200 VENISSIEUX). Le dossier sera traité par les services du CNI et le remboursement interviendra sur le compte bancaire de l'utilisateur (RIB à fournir).

## **6. Les stages (natation enfant/adulte ou aquaphobie)**

Les stages sont valables pour une période donnée.

Les stages seront **reportés sur la saison 2021-2022**. L'utilisateur bénéficiera d'un nouveau stage sur la saison 2021-2022 sur le créneau de son choix.